

ASSOCIATIF

L'humain au cœur de la relance des Asa

Une équipe de bénévoles redresse l'Asa de la Plaine (07)

page 3

ADMINISTRATIF

Une révolution technologique en cours

La fin de la technologie analogique a des conséquences dans le monde des Asa

page 10

RECHERCHE

Les habitants de la vallée de la Cèze

Face à la « modernisation » des canaux gravitaires

page 12

PORTRAIT

Gérard Dalbegue Président de l'Asa de la Pra (42)

page 16

DOSSIER

(Re)prenez votre Asa en main !

Entre théorie et pratique, une feuille de route vous permettra de relancer une Asa sur votre territoire

page 4



ASAInfo

ASA des canaux annotains (04)

Retrouver de l'élan dans le creux de la vague



Après la réforme de 2004-2006, un mot d'ordre était parti des ministères pour faire le ménage parmi les Asa moribondes. La dématérialisation qui revient à un transfert de charges sur le maillon faible, incite certains gestionnaires d'Asa à raccrocher le tablier. Des dizaines d'Asa semblaient ainsi vouées à disparaître...

Cependant, les Asa qui constituent la plus ancienne forme juridique du paysage institutionnel français en ont vu d'autres. Ainsi, au cours des siècles de vie de certaines Asa ou des décennies de vie pour les plus jeunes, il y a toujours des hauts et des bas. Quand l'une d'entre elles touche le fond, il n'est pas rare qu'un nouvel élan apparaisse et on observe alors tout ce qu'il y a de meilleur dans l'action collective. Ces phases de relance sont des moments où les énergies se réunissent pour réaliser ce qui semblait impossible la veille. Certes, il faut souvent trouver des moyens financiers pour faire des travaux, mais dans ces phases de relance on observe surtout comment le groupe investit dans son organisation et dans ces institutions : la clé de la relance des Asa c'est ce que Elinor OSTROM, prix Nobel

d'économie 2009, qui a longtemps étudié les collectifs autogérés, appelle « investir dans le capital social » c'est-à-dire investir dans l'organisation collective.

En observant de telles relances, on comprend une fois de plus l'intérêt de la structure et de ses fondements (périmètre et statut d'établissement public administratif) qui assure la pérennité minimum autorisant la relance. Et quelques années après, chacun se demande comment on avait pu laisser périr un tel outil d'aménagement du territoire.

Avec ce journal qui explore la relance d'Asa, nous sommes convaincus que les exemples décrits seront source d'inspiration tant pour les Asa en souffrance que pour celles qui fonctionnent. Si de surcroît ces témoignages aident à prendre conscience qu'avant de penser à dissoudre les Asa, il faut voir si leur relance ne serait pas plus constructive en matière d'aménagement du territoire, les Asa et leurs partenaires auront progressé d'un pas de plus...